

## Ferme du Marpin - Bernadette et Hervé RICCA

42460 BOYER

Tél : 04 77 66 24 34

*Bernadette et Hervé Ricca organisent le travail sur leur ferme afin de mener à bien trois ateliers de production : un troupeau de vaches allaitantes Aubrac, 800 volailles de chair ainsi que du blé panifiable transformé en farine à proximité de l'exploitation. De plus, ils produisent des fourrages et des céréales afin de tendre vers l'autonomie totale de la ferme pour l'alimentation des animaux. La commercialisation est intégralement réalisée en vente directe.*

**Production** : Vaches allaitantes, volailles de chair et farine.

**SAU** : 37.5 ha dont 26.5 ha en propriété

**Commercialisation** : Vente directe : AMAP, vente à la ferme et sur un marché.

**Région** : Nord roannais.

**Conditions naturelles** : sol à dominante limono-sableuse, altitude 400 m.

**Main d'œuvre** : 2 UTH familiaux + ¼ salarié

**CA** : 65 000 €

**EBE** : 13 000 €

**Annuités** : 0 €

### Parcours :

- 1989 : Reprise de l'exploitation du père de Bernadette en bovins allaitants sur 26 ha.
- 1997 : Passage à 37 ha avec 22 vaches allaitantes. Mise en place d'un élevage de volailles fermières.
- 1998 : Conversion à l'AB, dans un souci de certification du mode de production et de renforcement des pratiques respectueuses de l'environnement.
- 2001 : Signature d'un CTE pour l'entretien des haies et prairies, l'amélioration de la chaîne du froid, et l'implantation d'arbres dans les parcours. Tous les produits sont commercialisés en circuit court.
- 2002 : Signature d'un avenant herbagé au CTE en cours. Les vaches sont transformées dans un laboratoire collectif de proximité aux normes CEE. La ferme compte également 500 volailles de chair, 1 truie et 20 porcs gras par an, 30 poules pondeuses, des pommes de terre et de la farine, le tout vendu à la ferme.
- 2007 : Les AMAP prédominent dans le mode de commercialisation.
- 2008 : Arrêt de l'atelier porc. Développement de l'atelier farine et de l'atelier volaille à 800 poulets de chair. Commercialisation en AMAP, à la ferme et sur un marché.

### Atouts

- Zone à vocation herbagère, surfaces bien valorisées par l'élevage,
- Attention forte portée sur l'intégration de la ferme au paysage,
- Diversification des productions : rééquilibrage entre productions animales (bovin, volailles) et productions végétales (blé panifiable, fruits avec la plantation récente de pommiers).
- Valorisation de la totalité de la production en filières courtes,
- Vitesse de croisière atteinte, pas d'annuité,
- Recherche de l'autonomie alimentaire et énergétique (chauffage) de la famille.

### Contraintes

- Parcellaire morcelé, avec des parcelles très éloignées (jusqu'à 16 km)
- L'autonomie en grain et en paille n'est pas complète
- La vente directe demande beaucoup de temps.
- Dépendance des aides directes : prime au bovin allaitant, prime à l'abattage, ICHN, DPU...

### Valorisation / commercialisation

- Les bêtes sont abattues à l'abattoir de Charlieu, à environ 10 km, qui possède l'agrément bio. La viande est ensuite découpée par un boucher au laboratoire collectif de Ressins. La viande bovine est alors vendue sous deux formes :
  - Emballée en caissettes à partir de 3 kg de viande à griller, à cuisiner ou en mélange, sur commande ou en AMAP, à 80 %,
  - Au détail pour le marché, à 20%.
- Un GIE a été créé avec un éleveur bovin et ovin du secteur pour commercialiser la viande sur un marché. Cela permet de mettre une partie de la main d'œuvre en commun et de varier la viande sur l'étal.
- Les poulets sont préparés à la ferme dans un laboratoire agréé puis vendus entiers en vente directe.

- Le blé panifiable (variété ancienne, haut Brionnais) est transformé en farine par un meunier bio à proximité, la farine est commercialisée en direct en sac de 1 et 5 Kg.

### Spécificités techniques

**Situation de l'exploitation :** La ferme compte 37,5 ha dont 18 ha attenants aux bâtiments d'élevage. Le reste est réparti en lots de 2 à 4 ha situés à une distance allant de 1 à 16 km autour de l'exploitation.

Les bâtiments ainsi que 26.5 ha sont en propriété, les 11 ha restants sont en fermage.

Dans cette région proche du Charolais, les terrains sont à vocation herbagère ; ils se prêtent peu aux cultures céréalières. Cependant, chaque année 3 à 4 ha d'un mélange céréales-pois sont cultivés ainsi qu'un ha de blé panifiable (variété ancienne, haut Brionnais) afin d'atteindre l'autonomie en paille et céréales, de satisfaire le marché de la farine panifiable et les besoins familiaux. Le paysage est de type bocager et très vallonné. Le sol limono-sableux a une portance moyenne voire mauvaise, ce qui pose problème pour le pâturage lors des printemps humides.

### **Conduite du troupeau allaitant**

En été, l'alimentation repose uniquement sur la pâture : dans cette région, l'herbe est de qualité et pousse en grande quantité. Le foin est déprimé en avril-mai sur 12 ha puis fauché. Les pâturages sont des prairies naturelles riches en trèfle blanc. Les vaches et les veaux pâturent sur les 18 ha autour de la ferme, alors que les parcelles plus éloignées sont réservées aux génisses et aux bêtes à l'engrais. L'hiver, la ration est composée de foin uniquement.

*« Le foin récolté est stocké simplement en balles rondes. Chaque année, je stocke environ 50 tonnes de matière sèche, soit près de 250 balles rondes. »*

**Reproduction :** Les vêlages ont lieu de septembre à avril, avec une pointe à l'automne et une au printemps. Monte naturelle uniquement.

### **Engraissement :**

Les veaux abattus entre 5 et 7 mois n'ont reçu que du lait de leur mère et de l'herbe des pâtures. Pour deux ou trois bêtes à l'engrais pendant l'hiver, la ration de foin est complétée avec du concentré (mélange triticales/pois autoproduit). La finition au pré est uniquement à base d'herbe. Ce type d'engraisement de longue durée privilégie l'utilisation de l'herbe.

**Logement :** L'hivernage dure 120 à 150 jours, de décembre à fin mars. Les bêtes sont logées par lot en aires paillées. Le bâtiment contient une aire de raclage.

**Production de fumier :** 200 tonnes sont sorties chaque année. Le fumier est composté pendant 5 mois (avril à août) sans retournements.

**Productions végétales :** La rotation type comprend :

- 1 an : blé,
- 2 ans : mélange triticales/pois,
- 3 ans : prairie temporaire.
- Actuellement, 3 ha de mélanges céréaliers sont implantés, ainsi que 1 ha de blé planifiable.

*« Le rendement moyen pour les mélanges céréaliers est de 35 quintaux/hectare. Environ 5 tonnes de mélange sont achetées chaque année à un fabricant d'aliment : ce complément sert aux volailles et peu aux vaches »*

**Fertilisation :** Un apport de 20 t/ha de compost est réalisé, en priorité sur les jeunes prairies, puis sur les prés de fauche.

### **Projet pour l'avenir**

- Augmenter la part des céréales dans l'assolement pour atteindre une autonomie totale, quitte à diminuer sensiblement l'effectif bovin.
- Le souhait de Bernadette et Hervé Ricca est d'arriver à une autonomie saine sur leur ferme et pour leur famille. Actuellement l'autonomie énergétique avance (bois de chauffage), des fruits et légumes sont cultivés pour la famille et c'est ce qui a motivé la culture de blé panifiable.
- Travail sur les couverts végétaux entre les cultures de céréales.